Revue des Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série. - 1re Année. Novembre 1901. N° XI.

L'INSTITUT PSYCHOLOGIQUE INTERNATIONAL

Ce qu'il devient. — Le progrès à rebours. — Dans l'attente des Statuts. — Ce que l'Institut devrait être. — La prochaine Assemblée.

Un an et demi s'est écoulé depuis la fondation de l'Institut Psychologique International de Paris. Si l'on se rappelle le bruit qu'a soulevé sa naissance, les espérances auxquelles il a donné lieu, et ensuite si l'on considère ce qu'est réellement aujourd'hui cette institution, tous ceux qui cultivent les sciences psychiques seront pris d'une sourde irritation ou bien d'une folle envie de rire, selon l'aspect sous lequel leur naturel les porte à envisager les choses ; mais en tout cas, ils ne pourront s'empêcher d'avoir le cœur envahi par une déception profonde.

On s'est tu jusqu'à présent. On se bornait à chuchoter quelques mots, en hochant la tête, et c'était tout. Quelques phrases de certains savants ont seulement été publiées à l'étranger, Par exemple, on a remarqué qu'en répondant à une personne qui lui avait manifesté son intention de fonder quelque part une Société « à l'instar de l'Institut de Paris », M. Ch. Richet ne lui avait pas caché qu'elle faisait fausse route, puisque l'Institut International ne marchait pas bien du tout. On connait aussi

une lettre de M. de Rochas, qui dit textuellement ceci : « L'Institut Psychologique paraît ne pas devoir produire les résultats auxquels on s'attendait. Il est absolument absorbé par les psychologues officiels, etc. » Mais il s'agit là de lettres qui n'étaient pas destinées à la publicité; pour ma part, je serais à même de faire connaître des avis pareils à ceux que l'on vient de lire, émanant même de « psychologues officiels », mais je n'ai pas l'habitude de publier les propos privés que l'on m'adresse par la parole ou par écrit.

Donc, et malgré tout, on est resté tranquille ; on attendait. D'abord, on regrettait de causer de la peine à des personnes qui ne le méritent pas en récompense des efforts et des sacrifices qu'elles ont faits pour fonder l'Institut.

En second lieu, on ne voulait pas montrer trop de précipitation à soulever des critiques; on voulait accorder le temps nécessaire pour l'organisation.

Avons-nous laissé s'écouler assez de temps ?

Sans doute, les personnes qui se trouvent à la tête de l'Institut répondront : *Non.*

Nous disons : *Oui.*

Mais à ce sujet, il faut bien nous entendre. Ce n'est pas que nous avancions la prétention que, dans le courant d'un an et demi, l'Institut International aurait pu exécuter des travaux importants. Non ! absolument non !

Mais nous pouvions nous attendre à voir, pendant ce temps, l'Institut s'organiser de manière à devenir capable d'accomplir la tâche qu'il se proposait à son début ; nous espérions avoir une organisation libérale, éclairée et — c'est le vrai mot — *avisée.*

Il n'en a été rien.

Non, nous n'étions pas pressés, nous voulions marcher petit à petit ; nous savions que Paris n'a pas été fait en un jour. Voyez plutôt le procès-verbal de la séance de la « réunion constitutive » du 30 juin 1900. Après quelques mots prononcés par M. O. Murray, MM. de Rochas et Van der Naillen disent que « c'est bien là la marche que l'on devra

suivre; on doit marcher sur un terrain solide. Il faut commencer à édifier l'œuvre par le bas et non pas par le haut. Nous ne sommes pas groupés pour faire de la métaphysique ou pour n'étudier que le développement de la pensée, mais nous devons chercher à éclaircir l'origine de certains faits, tels que, par exemple, médiumnité, lucidité, télékinésie, etc.,,, qu'affirment beaucoup d'expérimentateurs. »

Telles étaient les idées que les *psychistes* exprimaient dès le premier jour, par la bouche de quelques-uns des leurs.

C'est fort bien. Mais voilà comment on a marché *en avant.*

Tout d'abord, nous voyons paraître l'idée d'un Institut *psychique* sous un Comité de patronage composé en très grande partie de *psychistes* : Aksakoff, Baraduc, W. F. Barrett, Boirac, Brettes, Crookes, Dariex, Durand (de Gros), Flammarion, de Gramont, Hasdeu, Hoffmann, Istrati, Joire, W. James, Tuckey, Lodge, Lombroso, Maxwell, Moutonnier, Murray, Myers, Ochorowicz, Henry d'Orléans, Petrovo Solovovo, Ch. Richet, de Rochas, de Rozenkranz, Sabatier, Visani-Scozzi, Schuré, Sidgwick, Suly, Sully-Prudhomme, Van der Naillen, Youriévitch, et bien d'autres que je pourrais nommer. On remarque que le nom de M. A. Binet brille par son absence.

Première erreur : on porte la question de l'Institut au Congrès de Psychologie : il en résulte que l'Institut Psychique devient « Institut Psychologique ».

M. Duclaux inaugure l'Institut par une intéressante conférence qu'il intitule : *Opinion d'un profane* ; il ne parle presque pas d'autre chose que des « phénomènes psychiques ». On voit par là quel était encore alors l'esprit qui animait la Société. Nous avons ensuite une conférence du professeur Frank Hales sur la « Société des recherches psychiques de Londres ».

Mais dans les conférences suivantes, le ton se modifie peu à peu. Les conférences annoncées du professeur Boirac, du

Dr Joire, de ceux qui doivent traiter des phénomènes médiumniques, disparaissent même de l'affiche.

On n'entend plus parler nulle part de « psychisme ». Enfin, dernière erreur — erreur fatale, décisive, définitive — on crée dans le sein de l'Institut une « Société de Psychologie » — une institution fermée, composée de tout ce qu'il y a de plus *officiel*, de plus *anti-psychique* à Paris. Et l'on ne trouve pas mieux à faire que d'inaugurer les travaux de cette Société par une communication de M. Alfred Binet — ce qui est comme la pierre que l'on laisse tomber lourdement sur l'orifice d'une fosse après qu'un mort y a été enseveli, et après que le prêtre a déjà dit le : *Requiem æternam !*

Est-ce comme cela que l'on marche *en avant*, quoique petit à petit ? Dans ce cas, nous voulons bien que l'on se hâte, mais d'aller *à rebours* ; au moins on reviendra à ce qu'était l'Institut, lors de sa fondation.

*
* *

Mon Dieu, je sais bien que quelqu'un des membres du Comité exécutif est plein de bonne volonté, qu'il cherche des médiums et qu'il tâchera de convaincre ses collègues de la nécessité de les examiner. Mais pourra-t-il en venir à bout, de la manière où sont disposées les choses ?...

Car, enfin, je vous entends dire : — Pourquoi donc les membres de la Société ont-ils permis au Comité de donner cette direction à l'Institut ? Ils pouvaient bien l'en empêcher, s'ils le voulaient !

Eh bien, oui ! voilà le plus piquant de l'affaire.

Les membres de la Société ?... Est-ce qu'ils existent seulement ? Je l'ignore. — Il y a bientôt un an, je me suis rendu au Secrétariat de l'Institut et j'ai demandé qu'on voulût bien me communiquer la liste des membres de la Société *dont je fais partie*. On me la refusa fort poliment, mais enfin, on me la refusa. Je fis remarquer que, même dans une Société secrète, les personnes qui en font partie se connaissent entre elles, et que c'est là une condition indispensable pour l'exis-

tence régulière d'une Société. On me répondit : « D'ici deux ou trois mois, nous publierons dans notre *Bulletin* la liste des membres ; vous pourrez alors en prendre connaissance, comme tous vos collègues ».

Très étonné, je me suis pourtant bien gardé d'insister ou de protester, à cause de la répugnance naturelle que j'éprouvais à soulever un conflit, alors qu'on pouvait supposer que j'agissais par intérêt personnel.

Mais à présent il s'agit bien de cela ! Voilà que *dix mois* se sont écoulés depuis ce jour, *un an et demi* depuis la fondation de la Société — et les membres de l'Institut continuent à ne pas se connaître réciproquement — et par conséquent à ne pas pouvoir agir d'intelligence les uns avec les autres. Je sais bien que cette liste devra bien paraître, un jour ou l'autre, que ma plainte pourra même en hâter la publication ; mais il ne reste pas moins vrai qu'il s'agit là d'un cas vraiment nouveau dans les annales des Sociétés des Deux Mondes. Inutile de dire que la liste des membres de la « Société de Psychologie » a été religieusement publiée.

Enfin dans le premier numéro du *Bulletin*, lorsque l'Institut était encore *psychique*, on avait annoncé (page 24) : « Dès le mois de septembre, un jour de la semaine sera fixé où la Société recevra. » En avez-vous eu des nouvelles ? Il s'agissait peut-être de septembre 1902.

Du reste, suis-je bien certain d'avoir l'honneur d'être membre de la Société ? Franchement, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que j'ai rempli mon bulletin d'adhésion, en demandant d'être membre *titulaire ;* après quoi j'ai payé mon petit louis, comme de juste. En échange, j'ai reçu une carte de membre *adhérent. Adhérent ?* Qu'est-ce que c'est que ça ? Je constate qu'en effet, pour être membre *titulaire* il faut que la Société vous nomme par l'élection. (1) Mais voyons — puisque la Société ne s'est jamais réunie depuis plus d'un an !... — Je cherche dans le Programme de l'Ins-

(1) *Bulletin de l'Institut*, n° 1, page 12.

titut. Aucune trace des « membres *adhérents* ». Peut-être trouverai-je cela dans les Statuts... Mais pas de trace des Statuts dans les *Bulletins*, qui enregistrent scrupuleusement ceux de la « Société de Psychologie ». Je me rends au siège de l'Institut, je demande à voir les Statuts. On me répond *qu'il n'y a pas de Statuts pour le moment*. C'est « *pouffant* », comme on dit aux « *Nouveautés* », mais c'est bien cela. L'Institut existe depuis un an et demi, il a été inauguré, a tenu des conférences, il publie un *Bulletin*, il a formé une « Société de Psychologie » (bien légalement constituée, celle-là!) *et il n'y a pas de Statuts*.

Je demande des renseignements sur ma qualité de membre *adhérent*; on me répond que le Comité exécutif « a décidé de donner ce titre à des membres qui n'appartiennent pas à la Société dès sa fondation. » Le Comité se croit autorisé à modifier la qualité des membres! C'est stupéfiant!

*
* *

En attendant, viendra-t-on nous raconter que le public a réellement tiré le cordon de sa bourse pour qu'on lui apprenne à mesurer la sensibilité tactile par la méthode de Weber, à connaître les voies sensitives d'origine médullaire, ou encore bien pourquoi l'on éprouve certaine illusion optique en promenant sur la table un papier sur lequel on a tracé quelques cercles?

Il s'agit bien de ça! Il s'agit de la solution *expérimentale* des problèmes les plus élevés, les plus troublants, les plus importants: le problème de l'existence elle-même, la synthèse de la science. L'humanité a soif de vérité. Mais elle ne peut plus fermer les yeux et croire aux dogmes de l'une ou de l'autre Religion; elle ne peut plus croire non plus, les yeux fermés, aux dogmes des « savants » officiels, qui, après avoir discuté longuement si l'on doit permettre aux phtisiques d'engendrer, après nous avoir fait consommer des kilomètres cubes de gaz pour faire bouillir le lait que nous buvons, viennent ensuite nous annoncer que la phthisie n'est pas

héréditaire et que la tuberculose bovine n'a rien à faire avec la tuberculose humaine. Ces « savants » officiels qui avouent ne pas connaître les choses relativement les plus faciles à constater et qui prétendent connaître les plus cachées, les plus inaccessibles, telles que la nature et l'origine de l'homme, en osant déclarer *qu'il n'y a plus de mystères!*

Il s'agit bien de sensibilité tactile et de sensation d'origine médullaire! Ce que l'on attendait de l'Institut International Psychologique de Paris, c'était une œuvre extraordinaire, unique dans l'histoire, ou que l'on pourrait tout au plus comparer à celle des Encyclopédistes du XVIIIe siècle, d'où a surgi en grande partie le monde moderne. C'est une nouvelle science, c'est un nouveau soleil qui pourrait naître des efforts de toutes les personnes éclairées, ennemies de l'apriorisme, poursuivant dans toutes les parties du monde des recherches que l'Institut aurait été chargé de centraliser à Paris.

Car enfin, il faut bien se persuader de ce que nous répétons sans cesse : il s'agit là plutôt d'une science d'*observation* que d'une science d'*expérimentation*. Les phénomènes en question se manifestent quand on les attend le moins, avec une soudaineté, un manque de cause apparente qui déconcerte. Le « sujet » qui paraît en avoir été l'instrument, une fois transporté dans un laboratoire, ne produit souvent plus rien du tout. Pourquoi cela? Il n'en sait rien lui-même.

Aussi M. le Dr Duclaux avait parfaitement bien défini le rôle de l'Institut lorsqu'il avait dit :

« A ce propos, il est bien entendu que l'Institut n'a point « mission de contrôler, lui-même, ces expériences, mais seu-« lement d'exiger que les observateurs exposent de la façon « la plus précise les détails, non seulement des phénomènes « qu'ils ont observés, mais de toutes les circonstances capa-« bles d'influencer les résultats. »

La *Society for Psychical Research* a parfaitement compris la chose; je crois que l'on pourra « faire plus grand », mais que l'on ne fera jamais mieux qu'elle. Elle a tracé le chemin que l'on devra suivre jusqu'au bout.

Les journaux psychistes, spirites, etc., la presse politique elle-même, publient presque tous les jours le récit de faits psychiques extraordinaires. Malheureusement, ceux-ci sont souvent examinés avec tant d'engouement ou tant d'incrédulité pour le merveilleux, qu'ils restent sans valeur pour la science et pour la vérité. Il faut que l'Institut International tâche d'avoir dans tous les pays des savants, des gens sérieux et capables, sans parti pris, qui ouvrent une enquête sur les phénomènes qui sont signalés en tel où tel endroit, recueillent les témoignages et en contrôlent la valeur. C'est justement ce que fait, dans des limites plus modestes, la *Society for P. R.* Et c'est pourquoi il ne faut absolument pas commettre l'erreur de borner les études de l'Institut aux laboratoires de quelques savants.

D'ailleurs, les psychologues ont le grand tort de porter presque exclusivement leurs expérimentations et leurs observations sur des sujets tirés des asiles d'aliénés, ou tout au moins sur des neurasthéniques. Qu'en résulte-t-il? Lorsqu'un aliéniste entend un pauvre hère mégalomane se vanter d'être un millionnaire, un roi ou un grand personnage quelconque, il n'en tire pas la conséquence qu'il n'y a point de millionnaires, ni de rois, ni de grands hommes. Mais lorsqu'il examine un autre fou en proie à des hallucinations visuelles, auditives, tactiles, etc., voilà que notre aliéniste se croit en droit d'en conclure que *tous* ceux qui disent « entendre des voix », ou qui ont vu une apparition, etc., sont des hallucinés. Ils suivent la même conduite pour les altérations de la personnalité, les automatismes, etc. Ce qui est évidemment irrationnel. Il faut sortir des laboratoires et des cliniques, si l'on ne veut pas parvenir à des conclusions unilatérales et erronées.

M. Janet et ses collègues se flattent sans doute de soumettre les phénomènes psychiques à un examen plus rigoureux, plus scientifique que celui dont ils ont été l'objet jusqu'à présent — et ils s'imaginent que par conséquent on les croira. Hélas! C'est ce qu'ont dit tous les savants qui ont successivement

examiné les mêmes phénomènes, et c'est ce que continueront à dire tous les savants qui les examineront après M. Janet et ses confrères !... Chacun croit être à même de faire mieux que ses devanciers — et la science officielle continue à ne croire ni aux uns ni aux autres.

Il est donc de toute nécessité d'étendre le rayon des observations et des expériences aux phénomènes *spontanés*. Qu'est-ce qu'il resterait de toute l'œuvre de la *Society for P. R.* sur la télépathie, si l'on devait borner les phénomènes observés aux quelques séances expérimentales avec des sujets tels que Melles Relph, Edwards, Redmond, Mr Sidney, Mr Beard, etc.?

J'ai dit que l'Institut Psychologique International, cette œuvre grandiose imaginée par MM. Serge Youriévitch et Oswald Murray, a tout d'abord soulevé les plus grands espoirs parmi les amis de la lumière et de la vérité expérimentalement acquises. On ne pouvait l'installer nulle part mieux qu'en France, dans cette France qui, malgré la crise qu'elle traverse, dispose toujours de la voix qui se fait entendre le plus loin et le plus profondément dans le cœur de l'humanité.

Aucun savant français ne pouvait être mieux choisi que M. Pierre Janet pour le diriger. Certes, l'œuvre de M. Charles Richet, sur ce terrain, a été plus constante, plus étendue, plus patiente et — qu'il me soit permis de le dire — peut-être aussi plus courageuse. Il a été admirable devant les négations *a priori* des uns et les impatiences crédules des autres; on peut dire, sans exagération, qu'il a vraiment sauvé l'honneur de la science française, vis-à-vis des phénomènes dont nous nous occupons. Mais enfin, au moins officiellement, M. Ch. Richet est plutôt un physiologue qu'un psychologue. M. Pierre Janet, par ses études sur la personnalité secondaire, par ses expériences d'hypnotisation à distance, au Havre, qu'il nous excusera de lui rappeler, et par la confiance qu'inspirent l'exactitude et la lucidité de ses écrits, méritait vraiment de se trouver à la tête de cette œuvre, qui peut devenir gigantesque, pourvu que le courage ne vienne pas à manquer aux promoteurs.

De mon côté, j'ai cru indispensable, à ce moment, de mettre fin à une situation équivoque et qui menaçait de devenir ridicule, en jetant un cri d'alarme. Mais je serais heureux de rectifier les inexactitudes dans lesquelles je puis être tombé, bien involontairement, on peut le croire. Je serais d'autant plus heureux si mes craintes n'étaient pas entièrement fondées, que mes critiques ne s'inspirent que de l'intérêt véritable que je porte à l'Institut.

En attendant, comme il n'est pas probable que la Société continue à marcher indéfiniment sans Statuts, je suppose que le Comité exécutif ne tardera pas à convoquer une assemblée générale pour régulariser enfin la position de l'Institut. Je recommande bien aux membres de la Société de ne pas manquer cette réunion et de ne pas laisser les initiateurs de l'œuvre être débordés complètement par les « savants officiels » et par les erreurs de tactique qu'ils ont commises.

C'est même une question de justice et d'honnêteté d'empêcher que les fonds et les énergies qu'on a recueillis *surtout* dans le but, ouvertement proclamé, d'étudier les « phénomènes psychiques » soient destinés (par un tour d'escamotage que le Comité exécutif devrait subir sans l'approuver), à ces mêmes messieurs dont on visait de confondre l'incrédulité !

VESME.

A propos de rêves prémonitoires et de paramnésie [1]

III. — Les rapports entre les rêves et la paramnésie.

En abordant la question de la paramnésie, nous passerons en revue les principales hypothèses qui ont été imaginées pour expliquer les cas où il ne s'agit point d'une simple erreur de la mémoire, car le sentiment du « déjà vu » est bel et bien le résultat d'une connaissance antérieurement acquise d'une façon supernormale. M. Bozzano a déjà fait quelque chose de semblable, avec une limpidité d'idées à laquelle plusieurs journaux se sont plu dernièrement de rendre hommage ; mais cette matière est si peu connue encore et a presque toujours été traitée avec tant de partialité scientifique, que bien des observations intéressantes restent à faire, pour aider à l'éclaircir. Nous nous bornerons à toucher à celles qui se présentent avec le plus de vivacité à notre esprit.

On a pu voir que le professeur Letourneau est venu ajouter une nouvelle explication à celles, déjà assez nombreuses, qu'on avait forgées pour se rendre compte de la raison d'être de la paramnésie. Il rattache ce phénomène à son hypothèse, bien hardie à coup sûr, des *rêves ancestraux*, d'où proviendrait, dit-il, « la reconnaissance fortuite de lieux qu'on n'a jamais vus ». C'est de même par « ce qui a été senti et vécu par quelqu'un de nos aïeux plus ou moins proches » que Mme de Manacéine expliquait « qu'un milieu insolite, que nous apercevons pour la première fois de notre existence, nous paraît tout à coup bien connu et même familier ».

(1) Suite. — Voir le N° 8—9—10 de la *Revue*.

Nous ne nous arrêterons pas à cette hypothèse, avant tout parce qu'elle ne s'appuie, pour le moment au moins, sur aucune observation valable, ensuite parce qu'elle ne peut servir à expliquer qu'un nombre fort restreint de cas, et qu'on peut facilement lui appliquer les remarques que nous devrons faire aux hypothèses de la télépathie et de la télesthésie.

Ce qu'il nous faut noter tout d'abord, c'est que, de toutes les dernières études sur la paramnésie, il ressort clairement le rapport qui paraît exister entre le sentiment du « déjà vu » et les rêves. MM. Vaschide et Piéron eux-mêmes citent M. Bernard Leroy (1) là où il dit :

Certaines personnes, ne pouvant se résoudre à admettre que le même fait se soit déjà passé une fois intérieurement, pensent qu'il est réellement nouveau, mais qu'elles en ont eu antérieurement une représentation mentale soit en rêve, soit ailleurs.

Et plus loin :

La plupart de ceux qui sont dupes d'une telle illusion croient que c'est dans un rêve qu'a eu lieu la première perception.

M. de Rochas a cité dernièrement un curieux passage de la biographie que Balzac a écrit de son ami Louis Lambert. Ils étaient alors tous deux au collège de Vendôme. Un jour de fête, les Pères emmenèrent leurs élèves visiter le château de Rochambeau, situé dans les environs :

Ni moi ni Lambert, nous ne connaissions la jolie vallée du Loir où cette habitation a été construite. Aussi son imagination et la mienne furent-elles très préoccupées la veille de cette promenade qui causait dans le collège une joie traditionnelle. Nous en parlâmes toute la soirée. Quand nous fûmes arrivés sur la colline d'où nous pouvions contempler le château assis à mi-côte, et la vallée tortueuse où brille la rivière en serpentant dans une prairie gracieusement échancrée, Louis Lambert me dit : « Mais j'ai vu cela, cette nuit, en rêve ! » — Il reconnut et le bouquet d'arbres sous

(1) *Etude sur l'illusion de la fausse reconnaissance*, Thèse de médecine, Paris, 1898.

lequel nous étions, et la disposition des feuillages, la couleur des eaux, les tourelles du château, les accidents, les lointains, enfin tous les détails du site qu'il apercevait pour la première fois...

— Illusion de la mémoire — s'écrieront, avec M. Bernard Leroy, MM. Vaschide et Piéron. — Hypothèse inconsciente, due à l'impossibilité de localiser le pseudo-souvenir dans la vie normale !

Mais pourrions-nous encore en dire autant si le percipient avait consigné le rêve qu'il avait fait, de manière à établir un témoignage, *avant* de revoir dans la vie réelle ce qu'il avait vu en songe ?

Non évidemment.

Or, lisez, par exemple, le cas suivant, publié dernièrement par M. C. Flammarion :

En 1868, j'avais alors 17 ans, j'étais employé chez un oncle établi épicier, 32, rue Saint-Roch. Un matin, et après lui avoir souhaité le bonjour, encore sous l'impression d'un rêve qu'il avait eu dans la nuit, il me raconta que dans ce rêve il était sur le pas de sa porte, lorsque ses regards se portant dans la direction de la rue Neuve-des-Petits-Champs, il en voit déboucher un omnibus de ville de la Compagnie des chemins de fer du Nord, qui s'arrête devant la porte de son magasin. *Sa mère* en descend, et l'omnibus continue sa route, emportant une autre dame qui était dans la voiture avec ma grand'mère, laquelle dame, vêtue de noir, tenait un panier sur ses genoux.

Tous les deux, nous nous amusions de ce rêve si peu en rapport avec la réalité, car *jamais* ma grand'mère ne s'était aventurée à venir de la gare du Nord jusqu'à la rue Saint-Roch. Habitant près de Beauvais, lorsqu'elle voulait venir passer quelque temps chez ses enfants, à Paris, elle écrivait de préférence à mon oncle qui était celui qu'elle affectionnait le plus, et il allait la chercher à la gare, d'où il la ramenait *en fiacre*, invariablement.

Or, ce jour-là, dans l'après-midi, comme mon oncle regardait les passants sur le pas de sa porte, ses yeux se portant machinalement vers le coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, il voit tourner un omnibus du Chemin de fer du Nord qui vient s'arrêter devant son magasin.

Dans cet omnibus il y avait deux dames, dont l'une était ma grand'mère qui en descend, et la voiture continue sa route emportant l'autre dame telle qui l'avait vue en rêve, c'est-à-dire vêtue de noir et tenant son panier sur ses genoux.

Jugez de la stupéfaction générale ! Ma grand'mère croyant nous faire une surprise, et mon oncle lui racontant son rêve !

Paul Leroux.
Le Neubourg (Eure).

Supposons que l'épicier de la rue Saint-Roch n'ait pas communiqué son rêve à son neveu. Qu'est-ce qu'il en serait advenu ? En assistant ensuite à la scène de l'omnibus, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et aussitôt saisi par le sentiment du « déjà vu », il aurait raconté à sa grand'mère, à son neveu et à qui voulait l'entendre, le rêve qu'il avait fait la nuit précédente. La grand'mère, le neveu et les autres y auraient peut-être cru ; mais M. Bernard Leroy se serait écrié avec un peu de précipitation juvénile :

— En voilà un autre qui est dupe d'une illusion lui faisant croire que c'est dans un rêve qu'a eu lieu la première perception !

Et bien, pas du tout : l'oncle de M. Paul Leroux avait heureusement parlé de son rêve *avant* que la scène rêvée se reproduisît dans la vie réelle ; *donc* il s'agissait réellement d'un rêve prémonitoire ; *donc* M. B. Leroy *se trompe en supposant que le souvenir d'avoir rêvé la scène qui donne lieu au sentiment du « déjà vu » ne soit toujours qu'une illusion, une erreur de la mémoire.* — Et c'était M. Bozzano qui avait vu juste, tout simplement parce qu'il n'était pas retenu par la timide préoccupation de ramener tout fait inexpliqué aux limites des lois psychologiques acceptées actuellement par la science officielle — préoccupation dont parlait dernièrement le prof. Vailati, et qui est le plus grave obstacle à toute nouvelle conquête de la science.

L'oncle de M. Paul Leroux se souvenait parfaitement du rêve fait quelques heures auparavant, il avait à côté de lui un homme qui le connaissait à son tour — par conséquent il n'a

pas été saisi par le trouble mystérieux qui accompagne nécessairement le sentiment du « déjà vu », lorsque le percipient ne parvient pas à se rendre compte de l'origine du sentiment en question.

Si quelques semaines, ou quelques mois, s'étaient passés avant la réalisation du rêve, de façon à ce que le souvenir de celui-ci se soit effacé de la mémoire *consciente* de l'épicier et de son neveu, alors nos deux bonshommes se seraient évertués — peut-être en vain — pour comprendre comment la scène de l'omnibus ne leur était pas chose nouvelle.

Cette observation suffit à nous expliquer pourquoi ne sont pas plus nombreux les cas servant à prouver que la paramnésie tire parfois son origine d'un rêve prémonitoire. Ou vous vous souvenez parfaitement du rêve et vous vous en êtes même entretenu avec quelqu'un de vos familiers — et alors il s'agit sans contredit, non pas d'une paramnésie, mais d'un rêve prémonitoire ; ou bien le rêve n'a laissé aucune trace, ou seulement une trace fort vague, dans votre mémoire consciente, et alors le lien qui rattache le sentiment du « déjà vu » au rêve n'est plus évident, et il est permis à M. le Dr Leroy et aux autres de le contester.

Mais si les rêves prémonitoires existent — et il y en a des centaines d'exemples bien documentés — ils doivent *nécessairement*, *fatalement* donner lieu à des cas de paramnésie, lorsque ces rêves n'ont pas laissé de trace bien claire dans la subconscience du percipient.

On pourra contester la réalité des rêves prémonitoires, en contestant l'exactitude de l'observation des faits ; mais si on les admet, l'on ne pourra pas en nier la conséquence qui en découle, parce qu'elle est de toute évidence.

IV. — La prévision se mêlant a la paramnésie

Du fait même que la paramnésie se produit à la vue d'une scène qui éveille en nous un souvenir qui avait, au moins pour un instant, disparu de notre conscience normale, il résulte

que nous n'avions pas prévu ce spectacle. Sans cela, il ne se produirait plus de paramnésie, mais seulement la constatation d'un cas de prémonition.

Dans certains cas, pourtant, une fois le souvenir réveillé du fond de la subconscience, le percipient parvient à prévoir le restant de la scène. C'est ce que plusieurs auteurs ont déjà fait remarquer. MM. Vaschide et Piéron le remarquent à leur tour ; ils disent : « Il arrive même que la personne croit pouvoir prévoir une suite d'événements, mais seulement à mesure qu'ils sont écoulés ». Et ils citent deux cas dont l'un est arrivé au docteur L. H., rapporté par Lalande et publié dernièrement dans cette *Revue* par M. Bozzano. Nous croyons utile de le reproduire de nouveau. Le voilà donc :

... Lorsque j'eus achevé mon éducation, ma mère m'emmena à l'étranger. Après quelques mois de voyage, nous nous établîmes pour tout l'automne à Gunten, sur le lac de Thun. Malheureusement, il m'arriva de me fouler un pied, quelque temps après mon arrivée, et il ne me fut pas possible de prendre part à bien des promenades que les autres faisaient dans les alentours.

Un jour où il faisait très beau, j'avais assisté au départ d'un groupe de touristes pour Thun ; ma mère était restée me tenir compagnie. Nous avions à peine commencé à lire, lorsqu'un monsieur de nos amis revînt prier ma mère de lui permettre de nous accompagner au Lac, en nous assurant que nous aurions pu jouir sans la moindre fatigue d'une belle promenade en bateau, après quoi il nous aurait emmenées, par une montée de quelques pas seulement, à un point d'où l'on découvrait un paysage magnifique. Nous acceptâmes et, après une délicieuse promenade de deux heures en bateau, nous prîmes terre à un petit promontoire.

Nous avions commencé à monter par un petit sentier tortueux, lorsque, tout à coup, je fus saisie par la conviction d'avoir déjà été là une autre fois. Et cette sensation fut si forte, que je ne pus m'empêcher d'en parler à ma mère, en ajoutant, pour lui montrer mieux la vérité de ce que je lui disais, qu'aussitôt que nous serions parvenus au détour du sentier, près du sommet de ce promontoire, j'étais sûre que nous verrions à gauche un arbre avec une petite inscription sur une plaque de tôle. En effet, lorsque nous fûmes

parvenus en haut et que nous tournâmes l'angle formé par le sentier, nous aperçûmes à gauche l'arbre, qui portait l'inscription sur la plaque en métal. Il n'était pas possible que je l'eusse aperçu auparavant, puisqu'on ne la voyait d'aucun point du chemin, et c'était la première fois de ma vie que je visitais ces lieux ; jusqu'à ce jour je ne m'étais jamais avancée si loin vers Interlaken.

Pourtant je reconnaissais parfaitement tous les arbres, tous les points de vue du paysage.

Voilà ce que je trouve dans mes notes de voyage de ce jour :

« 19 Octobre 1887.

« Tous ont été aujourd'hui à Thun, hormis ma mère, qui ne les accompagna que pendant une partie du chemin, pour ne pas me laisser seule. Monsieur T... nous emmena alors faire un tour sur le lac, après quoi nous prîmes terre pour aller sur le sommet d'une colline, jouir du plus merveilleux coup d'œil dont je me souvienne. A moitié chemin je dis : J'ai déjà été ici ; près de la cîme vous verrez un arbre avec une curieuse inscription sur une plaque de tôle. Ceci se réalisa ; pourtant je n'avais jamais vu ces lieux, ni n'avais entendu parler d'eux avant aujourd'hui.

« Louise M. Robinson. »

Mme Robinson ajoute :

« J'ai lu le récit de ma fille ; je puis en tout point en garantir la vérité.

« Charlotte Robinson. »

Nous sommes tout prêts à reconnaître qu'il serait avantageux d'avoir à notre disposition un plus grand nombre de faits de ce genre et de pouvoir les contrôler rigoureusement. Mais nous avons fait observer que la rareté relative de ces paramnésies permettant de prévoir une partie de la scène à laquelle elles se rapportent, tient à l'origine même du phénomène.

Du reste, nous le répétons : pour prouver que la paramnésie dérive souvent d'une connaissance subconsciente acquise d'une voie supernormale, il suffira de prouver que nous acquérons réellement ainsi certaines connaissances ; la conséquence en découlera tout naturellement.

V. — L'explication par la télépathie

Lalande, ainsi que nos lecteurs le savent, explique certains phénomènes de paramnésie par l'hypothèse de la télépathie. Cette explication peut encore paraître bien modérée à côté de celle de M. Bozzano. Néanmoins, M. Alfred Binet la couvre de son dédain ; il la trouve « si bizarre, qu'en vérité on ne parvient pas à comprendre comment il a été possible de la proposer en des temps comme les nôtres. ».

Elle n'est pourtant pas aussi bizarre que la situation d'un homme qui se croit à l'avant-garde de la Science, parce qu'il combat les nouvelles conquêtes de la psychologie, telle la télépathie. On a vu déjà cela parmi les conservateurs qui, dernièrement encore, « ne parvenaient pas à comprendre comment on pouvait parler de somnambulisme artificiel en des temps comme les nôtres », — et qui ne s'apercevaient pas qu'ils étaient eux-mêmes les réactionnaires ; que c'était leur théorie qui était démodée. Tels, dans la politique, les anarchistes, qui voudraient ramener l'humanité à son état social primitif, en renonçant à ses plus utiles conquêtes, et qui traitent de réactionnaires ceux qui s'y opposent.

Certes, on peut contester la théorie de M. Ath. Lalande, en ignorant la télépathie, ainsi que pour croire que Rollet était un honnête homme, il suffisait d'ignorer que c'était un fripon. — Mais pour l'hypothèse télépathique on peut dire ce que j'ai dit pour celle des rêves prémonitoires — et avec plus forte raison, puisque la « prémonition » est une chose qui, pour d'aucuns, n'est pas encore bien établie, tandis que la télépathie ne peut donner lieu à doute si ce n'est pour ceux qui le font de parti pris, en refusant de prendre connaissance des observations et des expériences qui s'y rattachent. Nous disons donc que, *comme une connaissance subconsciente peut être acquise au moyen de la télépathie, il est tout naturel qu'elle donne lieu au sentiment du « déjà vu », lorsque l'on voit se reproduire dans la nature le fait auquel*

cette connaissance subconsciente se rapporte. Ce qui serait inexplicable, ce serait qu'il n'en fût pas ainsi.

Pourtant, avant de nous occuper des cas de paramnésie qui paraissent réellement dûs à un souvenir subconscient acquis au moyen de la télépathie, il nous faut faire quelques remarques.

Mlle Kama Fairbanks a publié dernièrement dans les *Archives de Psychologie de la Suisse romande* une observation, dont voici les principaux passages :

Vers la fin d'octobre 1900 j'assistai à la première conférence du cours de psychologie de la Faculté des sciences de Genève. J'étais pour la première fois dans cette salle, je voyais et j'entendais pour la première fois le professeur, M. F. J'étais fatiguée physiquement, mais mon esprit était parfaitement éveillé, comme c'est d'ailleurs presque toujours le cas chez moi en temps de fatigue ; (j'ai même beaucoup souffert d'insomnie à cause de cela).

M. F. traitait des généralités et je notais dans mon carnet tout ce qui me paraissait intéressant ou important....

Tout à coup, il me sembla que j'étais à des milliers de lieues de là, que je l'entendais à peine et à travers une grande distance, et *je savais* tout ce qu'il allait dire. Je sentais en moi comme une impulsion très forte à crier chaque mot avant qu'il l'ait prononcé, et, chose étonnante, il disait en réalité les mots que je lui soufflais mentalement. C'en était de même pour les chiffres, quoiqu'il ne s'agît pas de calculs, mais de chiffres pris au hasard comme exemples. Il n'y avait pour moi dans ce moment-là ni salle ni assistants. Il n'y avait que M. F. et moi-même dans l'espace et je lui soufflais mot à mot ce qu'il disait, quoique je ne connusse point le sujet dont il parlait...

Quelle peut être l'origine du phénomène que je viens de décrire ? Les conditions extérieures dans lesquelles il s'est produit sont assez bien déterminées... L'air vicié et la chaleur en sont sans doute les causes déterminantes.

Mais il est plus délicat de donner une explication de la forme même de l'illusion à laquelle j'ai été sujette. J'insiste sur le fait qu'elle n'était pas de la fausse mémoire ou de la fausse reconnaissance. M. Bernard Leroy demande, au N° 29 de son questionnaire : « Vos fausses reconnaissances s'accompagnent-elles parfois de ce

sentiment que vous prévoyez ce qui va arriver à l'instant prochain (sentiment que nous savons parfaitement ce qui va être à l'instant, comme si nous nous le rappelions soudain). » Cette définition se rapproche du phénomène que j'ai éprouvé, sauf que ledit sentiment le constituait à lui seul, et n'était pas accompagné de paramnésie : je savais ce qu'allait dire M. F., mais non comme si je me le *rappelais*, car j'avais constamment le sentiment que le sujet qu'il traitait m'était inconnu.

C'est dire que les diverses théories mises en avant pour rendre compte de l'illusion du déjà-vu ne sauraient expliquer ce qui s'est passé chez moi. Pour MM. Lapie (1) et Bozzano (2), par exemple, la paramnésie résulterait de la réalisation des combinaisons formées par le rêve. Cette hypothèse explique bien les cas cités par Bozzano lui-même, ou d'autres, tels que celui de M. Hannais (3), mais ne peut rendre compte du mien, qui est plutôt de la *promnésie* que de la paramnésie. Les hypothèses connues de Wigan, d'Anjel, qui ne sont d'ailleurs pas bien claires, ne peuvent pas davantage être invoquées. Celle de Lalande, qui fait intervenir la télépathie, ne mériterait de retenir l'attention que si l'on était certain de ne pouvoir expliquer le phénomène autrement. Les autres théories s'appliquent à rendre compte de la recognition qui caractérise la paramnésie, et nous n'avons pas à les examiner puisque ce qui distingue notre cas, c'est précisément le défaut de recognition.

On pourrait faire l'hypothèse suivante : j'ai été victime d'une illusion d'après laquelle je croyais prévoir les paroles de M. F., tandis que ce n'était que le *sens* général de la leçon qui avait pénétré dans mon esprit ; et comme j'avais moi-même induit ce qu'allait dire le professeur, je croyais savoir déjà ce qu'il disait au fur et à mesure qu'il parlait. Je ne crois pas cependant qu'il en ait été ainsi, car le sens d'une idée quelconque m'arrive toujours en russe, je pense toujours en cette langue et c'est d'elle que je me sers pour prendre mes notes. Les paroles de M. F. prononcées en français, n'auraient

(1) Rev. philos. XXXVII, 1894. Cité par B. Leroy, *op. cit.*, p. 77.

(2) Bozzano, *La paramnésie et les rêves prémonitoires*, Revue des Etudes psychiques, 1901, p. 57 et 109.

(3) Cité dans l'*Inconnu*, de Flammarion, p. 530 (et par Bozzano, *ibidem*, p. 110.)

donc pu me paraître la répétition de mon langage intérieur, formulé en russe.

Peut-être pourrait-on supposer que, par suite de la fatigue ou de l'intoxication dues aux conditions extérieures dont j'ai parlé, il s'est créé pendant quelques instants un état d'automatisme de mes centres cérébraux, état grâce auquel les paroles prononcées devant moi, d'une part subissaient un retard avant de parvenir à ma conscience sous forme de mots entendus, d'autre part excitaient d'une façon réflexe mon centre verbal d'articulation, en sorte que je me trouvais prononcer mentalement les paroles de M. F. au moment où je les entendais, ou juste avant. On sait en effet que tout trouble des fonctions corticales favorise les automatismes. Ce mécanisme, si d'autres faits permettaient de le vérifier, rendrait assez bien compte, semble-t-il, de l'illusion de prévision immédiate.

Mlle Kama Fairbanks qui parle, non seulement avec beaucoup de pénétration d'esprit, mais aussi avec une prudence dont bien des savants ne se montrent pas capables, se borne à exposer les différentes explications que l'on peut donner au phénomène auquel elle a été sujette. En effet, rien ne prouve absolument que les dernières hypothèses avancées par Mlle K. Fairbanks ne puissent être les justes. Elles ne le paraîtront pourtant point, par voie d'analogie, si on compare ce cas à celui, qui lui est similaire, de M. J. assistant à la représentation de *Ferdinand le Noceur*, et disant d'avance à son ami les phrases que les acteurs allaient réciter. Si Mlle K. Fairbanks avait eu une amie à son côté et avait pu en faire autant, elle se serait probablement persuadée qu'aussi dans son cas il n'y avait pas d'illusion.

Il nous faut pourtant faire une remarque sur ce que dit Mlle Fairbanks. Elle observe que, dans son cas, l'on ne peut pas parler de paramnésie, puisqu'elle savait ce qu'allait dire le professeur F., *mais non pas comme si elle s'en rappelait.* Elle forge donc, pour en baptiser son cas, le mot de *promnésie.*

Seulement, cela n'a qu'une importance assez secondaire. La « promnésie » avait lieu aussi dans le cas du Dr J., assis-

tant à la représentation de *Ferdinand le Noceur*, dans celui du Dr L. H. jouant aux cartes, etc. Seulement, dans ces deux derniers cas, elle était accompagnée de paramnésie.

Qu'est-ce que cela veut dire? — Tout simplement que, lorsque les docteurs J. et L. H. entendaient prononcer une phrase qu'ils avaient prévue, ils ne pouvaient s'empêcher de songer : « Tiens ! je *reconnais* cette phrase ; c'est celle que je pensais tout à l'heure ! » Mlle Fairbanks, au contraire, s'est bornée à songer : « Je *prévoyais* que M. F. allait dire cela ! » — Mais le commentaire que le « sujet » a pu faire à l'égard du phénomène qu'il éprouvait, ne modifie aucunement l'*essence* du phénomène en question, qui peut être toujours le même dans les cas étudiés par Athanase Lalande comme dans le cas de Mlle Kama Fairbanks : qu'il s'agisse de télépathie, de prémonition, ou même d'un retard que les paroles prononcées devant le « sujet » subissaient avant de parvenir à sa conscience sous forme de mots entendus. Car, enfin, Mlle Fairbanks elle aussi éprouvait le sentiment du « déjà vu » (ou pour mieux dire, du « déjà connu ») lorsqu'en entendant une phrase dite par M. F., elle la reconnaissait identique à celle qu'elle avait pensée un instant auparavant.

VI. — Les rêves télépathiques

Dans les cas qui précèdent, si la paramnésie avait réellement une origine télépathique, la transmission de la pensée avait lieu, selon toute vraisemblance, quelques secondes seulement avant que le *percipient* entende les mots prononcés par l'*agent*, c'est-à-dire au moment même où l'*agent* pensait une phrase avant de la dire. Il se produisait quelque chose de semblable à ce qui nous arrive quand nous assistons au tir de pièces d'artillerie un peu éloignées ; la fumée nous apprend que le coup est parti, avant que celui-ci arrive à nos oreilles. — Cela rend le phénomène assez incertain, assez difficile à bien établir.

Il n'en est pas de même des *rêves télépathiques*.

Nous ne parlerons pas des cas *spontanés* : on n'a qu'à ouvrir, par exemple, les *Phantasms of the living*, pour en trouver des dizaines. Mais nous signalons plus spécialement ceux qui sont *induits*, *provoqués* — par conséquent *expérimentaux* — et dont l'importance saute aux yeux.

On en a des exemples relativement anciens, tels que ceux publiés par Wesermann dans son livre *Der Magnetismus und die Allgemeine Weltsprache*, dans l'*Archiv für den Thierischen Magnetismus* (Dusseldorf, 1819) et dans la *Zeitschrift für Psychische Aertze* (Leipzig, 1820) (1).

Wesermann fait rêver à une personne qui se trouvait à la distance d'un mille, qu'elle prend part à l'enterrement d'un de ses amis ; à une autre, qui se trouvait à 1/8 de mille, il fait rêver qu'elle assiste à une rixe nocturne dans la rue, etc., etc.

La plus intéressante de ces expériences est sans doute celle dans laquelle le lieutenant N... devait servir de percipient. Mais comme celui-ci, malgré l'heure avancée de la nuit, veillait encore, la suggestion à distance prit la forme d'une hallucination à l'état de veille ; elle présenta même cela de remarquable : que ce fut une hallucination collective. Voilà ce curieux événement, tel que Wesermann le raconte :

L'objet du rêve que je voulais faire faire au lieutenant N..., à 10 heures et demie, était le suivant : une dame morte cinq ans auparavant devait lui apparaître et l'exciter aux bonnes œuvres. A 10 h. 30, contrairement à mon attente, M. N... n'était pas encore couché ; il se trouvait dans l'antichambre et il était en train de causer des guerres de Napoléon avec son ami le lieutenant S—. Tout à coup, la porte de la chambre s'ouvrit ; la dame entra habillée en blanc, avec un petit châle noir sur les épaules et la tête découverte ; elle salua trois fois S— par un geste amical de la main ; ensuite elle se retourna vers N..., lui fit de la tête un petit salut et sortit par où elle était entrée.

(1) Ces expériences sont rapportées dans : *Apparitions und Thought-Transference* de J. Podmore, page 231, et dans : *Phantasms of the Living* (vol. I, page 101).

Cette scène, qui m'avait été rapportée par le lieutenant N..., me parut assez remarquable au point de vue psychologique, pour mériter d'être établie d'une manière rigoureuse. J'écrivis donc au lieutenant S— pour le prier de m'en donner une relation. Voilà sa réponse :

« Le 13 mars 1817, M. N... vint me visiter dans ma demeure à une lieue de A— et s'arrêta cette nuit chez moi. Après le souper, au moment où nous allions nous coucher, lorsque nous étions déjà déshabillés, je me trouvais assis sur mon lit, pendant que N... était debout près de la porte qui mène à la chambre à côté. Il était 10 h. 1/2 à peu près. Nous causions des guerres de Napoléon et d'autres choses.

« Soudain, la porte qui donne sur la cuisine s'ouvrit sans bruit, et nous vîmes entrer une dame très pâle, plus grande que M. N..., étant haute de 5 pieds et 4 pouces environ, de taille forte, habillée en blanc et la tête découverte ; elle avait sur les épaules un grand châle noir, qui lui tombait sur les reins. Elle me salua trois fois de la main, d'une façon cérémonieuse ; ensuite elle se tourna à gauche, vers M. N... et le salua trois fois aussi avec le même geste de la main ; après cela, la figure sortit tranquillement et sans que la porte fit, cette fois encore, le moindre craquement. Nous la suivîmes aussitôt pour découvrir s'il ne s'agissait point d'un tour joué par quelque farceur, mais nous ne trouvâmes rien. Ce qu'il y a de plus singulier c'est que nous trouvâmes endormis les deux soldats de faction à la porte de la maison ; pourtant un instant auparavant, nous avions constaté qu'ils étaient éveillés. Ils se réveillèrent à peine les eussé-je appelés. Une autre chose étrange c'est que la porte de la chambre, qui fait toujours beaucoup de bruit quand on l'ouvre ou qu'on la ferme, n'en a fait absolument aucun lorsqu'elle donna passage à la mystérieuse apparition.

D—n, 11 janvier 1818.

« S— »

L'intérêt de ce cas tient à ceci : il prouve que les phénomènes psychiques ayant toute l'apparence d'être spirites peuvent parfois ne pas l'être. En second lieu, cet exemple prouve l'analogie qui existe entre certains rêves supernormaux et certaines hallucinations à l'état de veille, sous le rapport télépathique, puisqu'une suggestion mentale, ayant trouvé

le percipient éveillé, a produit en lui une « hallucination télépathique », au lieu d'un rêve, comme d'habitude.

Mais les plus intéressants rêves télépathiques provoqués que l'on connaissent sont probablement ceux que le Dr J.-B. Ermacora, fondateur de cette *Revue*, a publié d'abord dans les *Proceedings* de la Société pour les recherches psychiques de Londres (Vol. XI), ensuite dans les *Annales des sciences Psychiques* (1896), enfin dans son admirable ouvrage sur la *Télépathie* (§ 50).

Le mécanisme psychologique de ces expériences est quelque peu compliqué. Mlle Marie Manzini avait chez elle une enfant de cinq ans, sa parente. C'est cette fillette qui servait inconsciemment de *percipient*; l'*agent* était une des personnalités qui se manifestaient dans l'écriture automatique et dans le somnambulisme de Mlle Marie. Celle-ci, dans sa personnalité normale, fut toujours incapable d'action télépathique. Elle ne réussit même pas à provoquer des rêves chez l'enfant au moyen de la suggestion verbale; M. Ermacora, à son tour, le tenta en vain. Cela offre l'inconvénient de laisser supposer à plus d'un qu'il s'agit là d'un phénomène spirite. En tout cas, il s'agit toujours de télépathie, qu'elle se soit effectuée par le moyen des hommes ou par le celui des esprits.

Les expériences se passaient donc ainsi : Pendant que se manifestait la personnalité médiumnique *Elvire*, M. Ermacora proposait à celle-ci le programme du rêve qu'elle devait faire faire à la fillette, la nuit suivante. Le jour après, l'enfant racontait le rêve à Mlle Marie, ou plus souvent à sa mère Mme Anne Manzini, à qui elle se confiait de préférence. Les expériences faites sont au nombre de 100; celles constituant le premier groupe, auquel se rapporte la publication dans les *Proceedings* et les *Annales*, ne sont que 71, dont 35 couronnées par un succès complet, 19 réussies incomplètement, et 17 insuccès. Mais de ces 17 insuccès, 4 ne sont qu'apparents, pour des raisons que le Dr Ermacora expose, et 10 autres ont été plus ou moins justifiés par les conditions défavorables de

de l'expérience; les insuccès *non justifiés* se réduisent donc à 4 seulement.

Il va sans dire que le Dr Ermacora prit toutes les précautions imaginables pour prévenir toute fraude volontaire ou involontaire, quoiqu'il ne doutât aucunement de la bonne foi de Mlle Marie; il arriva jusqu'à faire coucher une personne dans la chambre de l'enfant, afin d'empêcher toute communication entre elle et le « médium »; il enferma Mlle Marie dans sa chambre et en cacheta la porte, etc. Naturellement, la fillette était toujours tenue loin lorsque M. Ermacora fixait à « Elvire » le thème du rêve; le plus souvent, elle était même déjà endormie.

Voilà, en abrégé, quelques spécimens de ces rêves :

No 13. — *L'enfant rêvera de passer avec Mlle Marie dans une place, toute couverte de neige, hormis un point où la neige sera couverte de poussière de charbon, répandue par un homme qui sera passé par là quelque temps avant.* — Au matin, Mme Anne Manzini se fait raconter le rêve par l'enfant, aussitôt que celle-ci se réveille et avant qu'elle ait pu communiquer avec Marie. Le récit de l'enfant est conforme au programme, excepté en cela, que la petite, qui ne se souvient pas d'avoir vu de la neige, dit que la place était toute couverte de grêle. Elle vit qu'à un certain point le terrain était *noir comme du charbon*, mais elle ne sait rien de l'homme qui l'avait ainsi noirci — deux circonstances qui prouvent que la transmission a été télépathique, et non pas verbale.

No 30. — *L'enfant sera à bord d'un paquebot qui portera un drapeau rouge avec une croix verte. Il fera mauvais temps et elle souffrira du mal de mer.* — Pendant la nuit, Mme Anne est réveillée par les cris de l'enfant; elle va aussitôt dans sa chambre et trouve qu'elle se plaint d'avoir mal ; elle dit avoir rendu près du lit, mais la dame constate que cela n'était pas matériellement vrai — la fillette l'avait donc rêvé. Le rêve s'était passé conformément au thème :

avec les matelots affairés, le capitaine qui donnait des ordres, l'eau qui passait sur bord, le roulis qui faisait *trembler les jambes* à la petite — et enfin le mal de mer. A cause d'associations spéciales, qui existaient dans sa tête, le percipient appela *tramway* le paquebot et « *couronne couleur de la salade* », la croix verte du pavillon.

N° 59. — *L'enfant (qui ne connaît pas encore l'alphabet) en rêve saura lire, et lira un mot donné, que M. Ermacora montre à Mlle Marie et qui se trouve dans un livre.* — Le jour après, l'enfant se lève toute joyeuse parce qu'en rêve elle savait lire et parce qu'elle a l'impression de le savoir encore ; elle reconnaît le mot dans le livre, mais ne sait pas le prononcer.

N° 80. — *L'enfant sera un berger et conduira paître les chèvres sur la montagne. Elle s'apercevra qu'il en manque trois ; en revenant les chercher, elle rencontrera une femme habillée en bleu ciel, avec une ombrelle de la même couleur. qui lui dira que les trois chèvres qui manquent sont tombées à l'eau.* — Succès complet. Dans son récit la dormeuse ne dit point être un berger, mais elle « marchait dans un lieu haut, un bâton à la main, et elle était précédée par beaucoup de *chiens avec des cornes* ». Mme Anne, qui ignorait, comme toujours, le programme du rêve, lui dit alors : « Voyons, les chiens n'ont point de cornes ; c'était sans doute des oreilles ! » Mais l'enfant répondit : « Non, c'était bien des cornes. »

N° 98. — *L'enfant est un Français, professeur de chimie à l'Université de Tokio. Un ami lui envoie 10 bouteilles de Bordeaux et le prie de les analyser pour constater si elles ne contiennent pas de fer. On y trouve réellement du fer.* — Après que Mlle Marie est revenue de sa trance médiumnique en son état normal, M. Ermacora lui fait répéter plusieurs fois à l'enfant, qui dort, la suggestion verbale, qu'elle rêvera de jouer avec une balle rouge. — En se réveillant, la fillette raconte, comme d'habitude, son rêve à Mme Manzini. Elle dit avoir rêvé d'être un vieux monsieur et de faire la leçon à des

jeunes hommes qui « parlaient une autre langue ». Un autre monsieur lui envoya quelques bouteilles de vin (elle ne sait pas dire exactement combien ; elle croit que c'est 8 ou 9). Elle versa dans ce vin un peu de la liqueur contenue dans une fiole, et le vin devint « très sombre ». Elle ajouta qu'il y avait du fer dedans. Mme Anne, qui ne pouvait pas comprendre ce que cela signifiait, lui dit : « Mais si on avait mis du fer dans les bouteilles, celles-ci se seraient brisées. » Et l'enfant : « Non, non ; le vin avait tout simplement le goût de fer. » — M. Ermacora remarque que l'essai chimique rêvé par l'enfant est conforme à une vraie analyse pour le fer, lequel produit en effet une coloration sombre. Or, il est à observer que Mlle Marie n'a, pas plus que la fillette, aucune connaissance de chimie — ce qui permettrait de supposer que quelqu'autre intelligence ait été mise télépathiquement à contribution dans l'exécution de ce rêve. — Aucun rêve de balle rouge.

Concluons. Si ces rêves n'avaient pas un caractère spirite (hypothèse à laquelle on ne doit recourir qu'à toute extrémité), il est à présumer que Mlle Marie Manzini, ne pouvait les provoquer lorsqu'elle était en son état normal de conscience, parce que la transmission télépathique s'opère de préférence *de la subconscience de l'agent à la subconscience du percipient.*

Cela dit, supposons un instant, s'il vous plaît, que l'un des rêves faits par la fillette se réalise ensuite, en son état de veille. Prenons pour exemple le premier rêve : celui de la place couverte de neige et de la tache de charbon. Si le Dr Ermacora avait voulu faire une intéressante expérience de paramnésie, il n'aurait eu qu'à ne pas faire questionner l'enfant sur son rêve. Ensuite, pendant la journée, si c'était l'hiver et si la place en question était couverte de neige, il aurait dû répandre sur une partie du terrain de la poussière de charbon. Alors, il aurait dû inviter Mlle Marie à se rendre avec l'enfant sur les lieux. Qu'est-ce qu'il en serait résulté ? Qu'à ce spectacle, fort probablement, la fillette aurait été

saisie par le sentiment du « déjà vu ». D'abord, elle n'aurait su s'expliquer cela ; enfin elle se serait souvenue d'avoir vu cela en rêve.

Là encore M. Bernard Leroy aurait parlé d'une « hypothèse raisonnée, dûe à l'impossibilité de localiser le pseudo-souvenir dans la vie normale. » Et là encore, M. B. Leroy se serait trompé, car il s'agissait bien d'un rêve.

Là encore M. Alfred Binet ne serait pas parvenu à comprendre comment il est possible de proposer l'explication télépathique de la paramnésie « en des temps comme les nôtres ». Et ceci aurait tout simplement prouvé que M. A. Binet croit être encore au déclin du XVIII[e] siècle. Pourtant il s'agissait bien de télépathie : d'un *rêve télépathique provoqué*. Et le seul moyen de ne pas le qualifier ainsi serait d'admettre que c'était un phénomène spirite. Après tout.... qui sait? Et pour l'apparition racontée par Wesermann.... qui sait?

Il nous reste à examiner les hypothèses de l'origine télesthétique et prémonitoire de la paramnésie — et à conclure.

(*La fin au prochain numéro.*) VESME.

Nous recevons de M. le professeur N. Vaschide la lettre suivante, que nous sommes heureux de publier :

« Paris, 28 octobre 1901 »

« Monsieur et honoré Directeur,

« Je viens de lire, dans le récent numéro de votre Revue, quelques lignes dans l'article « A propos de rêves prémonitoires et de paramnésie », que vous signez, quelques lignes que je prends la permission de vous signaler, comme ne reposant pas sur une appréciation suffisamment objective de mes travaux faits en collaboration avec mon ami H. Piéron. A la page 227, vous écrivez ces lignes : « Mais il n'est pas scientifique non plus de supprimer tous

les faits qui nous dérangent et qu'on ne trouve pas assez *classiques*. Bien mieux, il est étonnant de voir que MM. Vaschide et Piéron ont tout simplement négligé de consulter les travaux de la *Society for Psychical Research*, etc. ». Or, M. Piéron et moi, nous espérons n'avoir absolument rien négligé, d'autant plus que nous nous réservions l'étude des documents spirites, télépathes et autres, dans un article spécial, qui paraîtra sous peu. Nos recherches embrassent le rêve prophétique dans la manifestation la plus complète de l'humanité croyante et l'article de la « *Revue des Revues* » n'est qu'un chapitre d'une série d'études antérieures parues dans diverses publications scientifiques. Je vous citerai à ce propos : « Le Monist », du 2 janvier 1901, « Bulletin de la Société d'Anthropologie », séance du 7 mars 1901, etc., et bientôt paraîtront des articles sur « le rêve prophétique au moyen-âge », « le rêve prophétique dans la philosophie moderne », etc., etc.

« Tout cela pour vous dire que notre méthode est exclusivement scientifique et que nous n'avons rien omis par principe. Comme vous et comme tant d'autres chercheurs nous n'avons qu'un seul but : celui de la vérité; nous ne défendons aucune idée préconçue et l'ensemble de nos recherches montre suffisamment l'esprit dans lequel nous nous sommes placés pour reconstruire pour la première fois la prophétie onirique dans la vie intellectuelle de l'humanité.

Agréez, je vous prie, Monsieur et honoré Directeur, avec mes meilleurs sentiments, l'assurance de ma plus parfaite considération.

« N. VASCHIDE. »

AU MILIEU DES LIVRES ET DES REVUES

L'ouvrage du professeur Hyslop sur Mme Piper

La *Society for Psychical Research* a publié, ces jours passés, un gros volume de 650 pages, de ses *Proceedings*, contenant exclusivement le *Nouveau Mémoire sur l'Observation de certains Phénomènes de « trance »*, par James Hervey Hyslop, professeur de Logique et d'Ethique à l'Université Columbia (New-York) — ouvrage si impatiemment attendu dans les milieux s'occupant d'études psychiques.

L'importance du volume est telle, qu'il demande un certain temps pour l'examiner. Nous en publierons donc plus tard un compte rendu ; en attendant, nous nous bornerons à en donner aux lecteurs une idée générale, en reproduisant en raccourci la table des matières :

Ier chapitre. — *Introduction* (Hypothèse de la simulation ; Précautions prises pour les expériences ; Description de la méthode d'expérimentation suivie, etc.)

IIe chapitre. — *Rapport général sur les faits* (Sommaire des déclarations des expérimentateurs ; Examen des différentes personnalités qui se manifestèrent dans la trance du médium, etc.).

IIIe chapitre. — *L'hypothèse télépathique* (Limites de la télépathie considérée comme hypothèse scientifique ; Arguments contre la télépathie ; Nécessité de combiner plusieurs autres hypothèses avec celle de la télépathie, etc.).

IVe chapitre. — *L'hypothèse spirite* (L'unité de conscience dans les communications ; Unité générale des phénomènes ; Unité synthétique et incidents individuels ; Le rôle dramatique de la personnalité ; Arguments tirés de la confusion et des erreurs qui se vérifièrent dans les séances, etc.).

Ve chapitre. — *Difficultés et Objections* (Caractère général des difficultés ; Influence de la suggestion ; Objection de la banalité des communications ; Clairvoyance et télépathie à distance ; Les conditions d'existence après la mort ; Combinaison de la télépathie et de la personnalité secondaire ; Rapport de la personnalité avec la théorie spiritualiste ; Objections qui tiennent à la prétendue dégénération intellectuelle des esprits, etc.).

VIe chapitre. — *Conclusion* (Motifs de scepticisme ; Vastité des théories se rapportant au spiritisme ; Contradictions et faiblesses de l'hypothèse télépathique ; caractère troublant des conséquences).

Ces six chapitres tiennent 300 pages — c'est-à-dire un peu moins de la moitié du volume. Le restant est occupé par sept appendices pareils à ceux contenus dans l'ouvrage similaire publié, il y a quelques années, par le professeur Hodgson ; elles contiennent les procès-verbaux des séances les plus intéressantes et des Notes.

Bulletin de l'Institut Psychologique International de Paris. — La livraison de Juillet-Août-Septembre de ce *Bulletin* vient de paraître. Elle est presque complètement occupée par l'intéressante conférence du Dr Pierre Janet : *Une extatique*, dont nous avons parlé il y a quelque temps déjà. L'intérêt de cette publication est rehaussé par plusieurs gravures, en grande partie tirées des photographies ayant servi déjà aux « projections » exécutées pendant la conférence de M. Pierre Janet.

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Séances médiumniques à Sinigallia. Les déclarations des professeurs Gallerani et Olivieri.

Quelques séances médiumniques ont eu lieu dans le courant des mois d'août et de septembre, à Sinigallia (Italie); les unes dans la villa de Mme la comtesse Christine de Bellegarde de de Saint-Lary, les autres chez M. Ventura Rizzo. Trente-cinq personnes à peu près y assistèrent — toutes d'esprit cultivé : professeurs, médecins, officiers, etc. Le nom de chacune d'elles a été publié par le *Vessillo Spiritista* de Rome. Il est curieux de rencontrer dans la liste les noms du comte et de la comtesse Mastai-Ferretti, de la famille du Pape Pie IX, qui était justement originaire de Sinigallia, comme on sait. Le médium était un certain M. Auguste Politi, horloger à Rome (via Federico Sclopis, 10).

A la suite de ces séances, M. le Dr Jean Gallerani, professeur de physiologie à l'Université de Camérino, a publié une déclaration dans laquelle il dit, entre autres choses :

« Ces séances ont laissé en moi une conviction profonde, dérivée de constatations directes, irréfutables, puisque nous avions pris, *cum grano salis* et dans la parfaite sérénité de notre esprit (habitué à la recherche et à la détermination des phénomènes naturels), toutes les précautions les plus minutieuses et les plus rigoureuses pour nous assurer du milieu où nous nous trouvions, de l'individualité médiumnique et des assistants. »

Il énumère ensuite les principaux phénomènes obtenus; attouchements mystérieux, lévitation de la table *sans contact* et à une lumière suffisante pour pouvoir contrôler *de visu* la réalité du phénomène; lévitation du médium, du capitaine d'artillerie

M. Scala, du commissaire de police M. Léandre Pace et d'autres assistants ; lumières phosphorescentes en l'air, dont l'une en forme de croix, pendant que le médium, strictement lié sur un fauteuil, se trouvait dans un état de trance profonde ; enfin, matérialisations incomplètes de personnalités, consistant en une espèce de nuage de vapeur grisâtre, d'abord informe, mais qui se concrétait peu à peu.

« Oh, si nous pouvions continuer ces études », écrit M. Gallerani « qui sont sans doute appelées à l'avenir le plus éclatant dans la Science, et à la satisfaction des plus hautes aspirations de l'esprit humain ! »

M. Alexandre Olivieri, professeur à l'Université de Catane, qui a assisté à plusieurs des séances en question, a signé, à son tour, une déclaration dans laquelle il confirme le récit de son collègue M. Gallerani. Suivent les déclarations du commissaire de police M. Pace, de plusieurs docteurs, etc.

Les « aveux » du médium Mme Piper

Au moment même où paraissait le livre du professeur Hyslop, dont nous avons parlé dans les pages précédentes, Mme Eléonore Piper suscitait un petit scandale qui fera peut-être de la réclame à la nouvelle publication.

Le 20 octobre, le *New-York Herald* publiait une entrevue à l'américaine avec Mme E. Piper. Le texte de l'entrevue nous manque ; nous ne connaissons que le résumé qui a été télégraphié au *Daily Telegraph* de Londres et qui a été reproduit par l'édition européenne du *New-York Herald* lui-même. Voilà donc les déclarations qui ont été faites par le fameux médium de Boston, sans que l'on puisse encore comprendre pour quel mobile, ce que l'on ne tardera probablement pas à connaître un jour.

Après avoir annoncé qu'elle allait se retirer de la *Society for Psychical Research*, Mme E. Piper poursuit :

« Je n'ai jamais été spirite, pour vrai dire ; je ne crois guère que les esprits des morts aient parlé par ma bouche pendant que j'étais en état de trance. Mon état hypnotique a été examiné par des savants à Boston et à Cambridge et par la Société anglaise des recherches psychiques, lorsqu'elle me fit venir en Angleterre pour m'étudier.

« Je ne suis pas spirite et je considère avoir été uniquement un automate. Bien de curieux incidents se rapportent à mes séances avec la *Society*. Celle-ci entra en rapport avec moi de la façon la plus simple. Je vivais alors à Boston en qualité de bonne à tout faire. Un jour je dis à la servante du professeur William James, de Harvard University, que je tombais en des sommeils bien bizarres, dans lesquels je disais mille choses étranges.

« Le professeur James exprima immédiatement son désir de me présenter à la Société pour les recherches psychiques. C'est ainsi que commença mon travail. D'abord, lorsque je m'asseyais sur une chaise et que je laissais tomber ma tête renversée par derrière, j'entrais en trance. Cela ne se faisait pourtant pas sans une certaine lutte. Alors, je disais des choses sans suite et je prononçais des phrases françaises détachées. Il faut dire pourtant que j'avais étudié le français pendant deux ans. J'ai été l'un des premiers sujets examinés par la *Society*. ...

« Par la suite du temps, un homme de lettres décédé, qu'on appelle Pelham dans les comptes rendus de la Société, se personnifia en moi. Plusieurs de ses amis assurèrent qu'il leur parlait, en se servant de ma voix, ou de mon écriture automatique, pendant que je demeurais en trance.

« Je n'ai jamais su avoir dit quoique ce soit, pendant mon état hypnotique, qui ne pût être latent dans ma mémoire, ou dans celle de la personne qui dirigeait la séance, ou bien encore dans la mémoire de la personne qui cherchait à communiquer, par mon moyen, avec l'au-delà, ou encore dans la mémoire de n'importe qui parmi les assistants, ou enfin dans la mémoire d'une personne vivant quelque part dans le monde. »

Le *Daily Telegraph* donne le titre suivant à l'entrevue : « Les curieux aveux d'Eléonore Piper ». Ces « aveux » ne manquent certainement pas d'être assez curieux. Mais ce qu'il y a de bien plus curieux encore c'est que le *Daily Telegraph* d'abord, le *New-York Herald* de Paris ensuite, évidemment rédigés par des hommes qui n'ont aucune idée des études psychiques (ce qui n'a, du reste, rien d'étonnant), s'imaginèrent que le fait que Mme Piper déclarait n'être pas spirite constituait une espèce de désastre pour les spirites en général et la *Society for Psychical Research* en particulier.

Le correspondant du *New-York Herald* à Londres interviewa M. E. T. Bennett, secrétaire-adjoint de la *Society for P. R.* au sujet de cette affaire. M. E. T. Bennett se montra fort réservé, se bornant à faire remarquer que Mme Piper ne pouvait pas avoir quitté la Société, puisqu'elle n'en avait jamais fait partie ; elle était un simple sujet d'étude, tel qu'un modèle dans l'atelier d'un artiste.

Il ajouta ensuite :

« La Société n'a point exprimé son opinion sur le caractère de la trance de Mme E. Piper. Elle a pris toutes les précautions pour éviter la tromperie — voilà tout. Mais les conclusions auxquelles sont parvenus individuellement quelques-uns de ses membres ne manquent assurément pas d'importance.

« La Société n'a point d'opinion collective ni dogmatique. Ainsi que son nom même l'indique, elle se borne à enquêter. Quant aux *aveux* de Mme Piper, je ne vois vraiment pas ce qu'elle a avoué... »

Le 24 octobre, la *London Spiritualist Alliance* tenait la première de ses assemblées annuelles, et son président, M. E. Dawson-Rogers, directeur du *Light*, saisissait cette occasion pour dire deux mots de cette affaire. Il le fit avec assez d'*humour* et de finesse.

Après avoir tiré quelques traits contre la *Society for Psychical Research*, au sujet de l'hostilité contre l'hypothèse spirite, dont elle aurait fait preuve dans les premiers temps de son existence, et qui obligèrent Stainton Moses et l'orateur lui-même à démissionner de leur charge de membres du Conseil de la Société, M. Dawson-Rogers se réjouit de voir que bon nombre d'anciens adversaires se rapprochaient, peu à peu, aux idées qu'ils avaient d'abord si rudement bafouées.

Quant à Mme Piper, M. Dawson-Rogers demande lui aussi :

« Maintenant, où sont ses *aveux* ? Elle commence par dire qu'elle n'est pas spirite. Mais jamais on ne l'avait accusée d'être spirite ; elle n'avait donc pas besoin de faire des aveux

« Mme Piper dit qu'elle considère n'avoir été qu'un automate. Nous n'en avons jamais douté... »

Au sujet de la troisième affirmation de Mme Piper, qu'elle n'avait jamais dit dans son état de trance des choses que quel-

qu'un ne pût savoir « de par le monde », M. Dawson-Rogers lut cette judicieuse remarque de la *Westminster Gazette* :

« Maintenant, si l'on met de côté l'hypothèse de la fraude, nous nous trouvons en face de deux théories. L'une, c'est que Mme Piper, en son état de trance, était une *télépathiste* transcendantale ; l'autre, c'est qu'elle était réellement contrôlée par un esprit. La première hypothèse n'est pas moins prodigieuse que la seconde, puisque, dans ce cas, il nous faudrait supposer que Mme Piper n'est pas uniquement une liseuse des pensées, mais, pour ainsi dire, une suceuse de cerveaux (*a brain-sucker*), qui aurait le pouvoir de fouiller les cerveaux de personnes absentes ou présentes et d'y pêcher des choses qui avaient été oubliées depuis longtemps. Néanmoins, voilà l'incroyable théorie qui a été adoptée par Mme Piper elle-même. ».

M. Dawson-Rogers se demande enfin si Mme Piper peut être considérée comme un juge spécialement compétent au sujet des phénomènes produits par elle-même, lorsqu'on sait qu'en se réveillant de l'état hypnotique, elle ne se souvenait absolument plus de ce qui s'était passé pendant sa trance, et alors qu'elle doit s'en tenir aux comptes rendus qu'on a rédigés, tout comme les personnes qui n'ont pas assisté à la séance.

Pour ma part, je n'ai jamais été un enthousiaste de Mme Piper. Il me suffira, pour le prouver, de citer un passage d'un article que j'ai écrit pour cette même *Revue* (1), lorsque le Dr Hodgson publia son étude sur le médium de Boston :

« J'ai dit et je répète, que les phénomènes offerts par Mme Piper sont, à peu près, tels qu'ont pu en constater tous ceux qui se sont donné la peine d'expérimenter avec des médiums à effets intellectuels. La plupart de ceux qui ont assisté à une douzaine de séances médiumniques sérieuses par le vieux moyen des « tables parlantes, » peuvent dire avoir obtenu des « preuves d'identité » des supposés esprits, qui valent la plus grande partie de celles rapportées par M. Hodgson. Je m'abstiens de parler des preuves plus rares et choisies que l'on peut lire en *Spirit Identity* d'Oxon, dans les *Foot-falls* de R. Dale Owen, dans *Animismus und Spiritismus* d'Aksakoff, etc. Pour ne pas

(1) Août 1898 ; page 187.

nous éloigner du genre de médiumnité offert par Mme Piper, je me bornerai à rappeler les phénomènes étonnants qu'offrait, en son état de trance, miss Laure Edmonds, en parlant plusieurs langues qu'elle ignorait, et en représentant parfaitement la personnalité de personnes mortes, qu'elle n'avait pas connues. Parmi ceux qui contrôlaient ces phénomènes il y avait le propre père du médium, qui connaissait sa fille bien mieux que M. Hodgson ne connaît Mme Piper, et qui, de plus, en sa qualité de juge suprême de la Cour de New-York et de président du Sénat des Etats-Unis, était entouré d'une réputation et d'une autorité dont bien peu d'expérimentateurs ont jamais joui. »

J'écrivais alors dans un autre article paru dans l'*Archive de Psychiatrie* du professeur Lombroso, les mêmes choses à peu près (XIXe vol. ; IIIe fasc.).

Malgré cela, je suis prêt à reconnaître que les aveux de Mme E. Piper sont propres à augmenter sensiblement la valeur de ses phénomènes de trance. La raison en est bien simple.

Quand nous demandons pourquoi un médium entrancé revêt la personnalité de personnes décédées, on nous répond fort sagement que le médium est spirite, et qu'il est tout naturel que ses croyances se reflètent sur les manifestations dues à sa subconscience. L'on ne voit guère, par exemple, ce qu'il en serait du bel ouvrage du prof. Flournoy : *Des Indes à la planète Mars*, si son médium, Mlle H. Smith, n'avait jamais cru aux esprits, à la réincarnation, à la pluralité des mondes habités et aux autres belles choses de la théologie kardécienne.

Mais Mme Piper déclare ne pas être spirite, ne l'avoir jamais été, n'avoir jamais cru que ce sont les esprits qui parlent par sa bouche.

Et alors ? Comment expliquerons-nous ceci ? Devrons-nous déclarer que la conscience normale de Mme Piper est antispirite, tandis que sa subconscience est spirite convaincue ?

Ce serait charmant. Certes, voilà qui augmente encore quelque peu les difficultés. N'importe : allons-y ! avalons encore cela ; nous avons déjà donné preuve d'un si bon estomac ! La pierre d'achoppement est un peu forte, mais elle nous servira de lest contre les envolées trop faciles de notre fantaisie.

Quant à la valeur qu'on peut attribuer au jugement de Mme Piper

sur le caractère de sa propre médiumnité, il nous suffira de poser une espèce de *question préalable*, dans le dilemme suivant :

Ou les médiums sont compétents pour juger leur propre médiumnité — et alors il faudra reconnaitre que Mme Piper n'a jamais été inspirée par les esprits, mais que le médium du professeur Flournoy, et tant d'autres encore, sont réellement inspirés par les esprits, puisqu'ils croient l'être ;

Ou les médiums ne sont pas compétents pour juger leur propre médiumnité — (ce qui est bien la vérité) — et alors le cas de Mme Piper se trouve tout tranché.

Il n'est vraiment pas indispensable d'être bien fort en dialectique pour voir cela.

En attendant, voilà que Mme Eléonore Piper déclare ne plus vouloir se prêter aux expérimentations de la *Society for Psychical Research*. Heureusement, elle a attendu tout juste que l'ouvrage du professeur Hyslop ait paru, et que l'on n'ait plus besoin d'elle. Le *Banner of Light* de Boston, qui nous arrive en ce moment, laisse même entendre que c'est justement parce que la *Society* croit à présent pouvoir se passer d'elle, que Mme Piper a jugé le moment venu de publier ses *aveux*.

Oh, si l'on peut dire !... Que le monde est donc méchant !...

C. V.

Le 80me anniversaire de Mme Nœggerath

Mme Rufina Nœggerath, celle que les spirites de Paris appellent leur « Bonne Maman », fêtait, le 8 octobre, son quatre-vingtième anniversaire. Toutes les notoriétés du spiritisme à Paris et plusieurs d'entre ceux qui cultivent les sciences psychiques s'étaient donné rendez-vous chez le vénérable auteur de la *Survie*.

Le peintre M. Hugo d'Alési lui offrit un album sur lequel les amis de « Bonne Maman » avaient écrit des pensées, accompagnées parfois de petits dessins. Des fleurs en quantité avaient aussi été envoyées.

L'aimable octogénaire, entourée de sa fille, de ses petits-enfants, apparaissait vive, alerte, rayonnante de joie. On rapporte d'elle ce mot charmant : « Oh ! je voudrais avoir quatre-vingt ans tous les jours ! »

NOS GRAVURES

Nos abonnés recevront avec le présent fascicule cinq gravures qui se rapportent à l'article : *Photographies transcendantales à Rome*, paru dans la précédente livraison de la *Revue*, et que l'auteur, M. H. Carreras, a obtenues du journal *Luce e Ombra*, de Milan.

La *figure nº 1* représente quelques luminosités peu probantes qu'on avait obtenues tout d'abord à côté du médium M. Randone. (Voir page 243).

La *figure nº 2* est la reproduction de la photographie où parurent le fantôme de Joséphine Baruzzi et la vue des boulevards de Civitavecchia. Nous rappellerons à nos lecteurs qu'au moment où la photographie a été prise, M. et Mlle Randone étaient tous les deux en *trance*. (Voir page 244).

La *figure nº 3* représente le portrait de Joséphine Baruzzi, dix ans avant sa mort. On pourra le comparer avec celui de son fantôme.

La *figure nº 4* reproduit la photographie dont il est question à la page 252, c'est-à-dire celle de l'apparition de la supposée *Bébella* avec le médium endormi à son côté.

Enfin la *figure nº 5* est celle du fantôme qui se serait matérialisé le 27 juin et dont on parle à la page 256. Comme l'on peut voir, cette photographie est imparfaitement réussie.

Pour ce qui est de la créance que l'on peut attacher au récit en question, nous n'avons qu'à nous reporter à la note dont nous avons fait suivre l'article de M. H. Carreras. Nous ajouterons seulement que nous publierons bientôt un rapport sur d'autres phénomènes qui se seraient réalisés par la médiumnité de M. et Mlle Randone.

Le présent numéro est de 40 pages. Malgré cela, nous nous trouvons dans la nécessité de renvoyer à la livraison de Décembre la suite de l'enquête de M. J. Bois, quelques informations se rapportant à des différents médiums, etc.

Le Gérant : F. Cabaret.

Paris, Imp. Quelquejeu, rue Gerbert, 10.